

## Bulletin d'informations

**Bulletin de 2<sup>ème</sup> quinzaine d'Avril - Mai - 1<sup>ère</sup> quinzaine de Juin 2025**

-----N° 237

### L'Edito de Madame Le Maire



Chères Woignarusiennes, Chers Woignarusiens,

J'ouvre ce bulletin avec un rappel de la réglementation concernant la taille des haies et l'élagage des arbres.

À certains endroits de notre commune, une gêne est occasionnée par le dépassement de haies ou d'arbres sur le domaine public mettant en cause la sécurité des déplacements des piétons et riverains.

Il est rappelé que les plantations (haies, arbustes, arbres) ne doivent pas empiéter sur le domaine public ; qu'en aucun cas celles-ci ne doivent empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière, ni pour la sécurité et la maintenance des réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal.

A défaut d'exécution des travaux demandés ; en ma qualité d'officier de police judiciaire je me verrais dans l'obligation de procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage : les frais afférents aux opérations étant alors mis à la charge des propriétaires négligents.

Par ailleurs, il est rappelé que les produits de tonte, taille, élagage ne doivent pas séjourner sur la voie publique et doivent être enlevés au fur et à mesure.

Il est aussi rappelé aux propriétaires et à leurs représentants que les déchets végétaux doivent être, soit compostés, soit déposés dans une déchetterie.

De même que le brulage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels de déchets verts est INTERDIT toute l'année.

Par l'intermédiaire des pages suivantes, vous trouverez relatées, diverses animations, proposées par les associations et/ou la commune en ces mois d'avril-mai et 1<sup>ère</sup> quinzaine de juin avec tout principalement la commémoration du 8 mai, la cérémonie du 60<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage avec la ville de Wehrden et un la mise à l'honneur de Marie-Paule DUBOIS pour 47 ans passés au service de la commune.

Parallèlement les manifestations inscrites au cours de ce mois de juin y sont référencées.

Par le biais des registres communaux des années 1900, je vous invite à (re)découvrir la datation du monument aux morts dans le cimetière communal.

Madame Le Maire – Dominique MALLET – En ce 15 Juin 2025

# La vie associative en images



## Assemblée Générale du 25/04/2025

L'assemblée générale ordinaire de l'association Onival Longe Côte s'est déroulée le 25 Avril à 18h30 en mairie. La municipalité était représentée par Madame Le Maire et Bertrand ALIX - 4<sup>ème</sup> Adjoint.

Créée en octobre 2023, l'association Onival Longe Côte a pour objectif de promouvoir et de développer la pratique du longe côte dans notre région, tout en assurant la sécurité et le bien-être des participants.



Une partie de l'assistance

Le bureau de l'association est actuellement constitué de deux membres :

- Valérie DELENCLOS : Présidente
- Sonia PAINSEC : Trésorière

Le rapport moral fait état, pour l'année 2024 des chiffres suivants : 25 adhérents : 76 sorties organisées, Initiation : 63

Le club a fonctionné sur la base de deux sorties hebdomadaires :

- Une sortie dynamique le dimanche,
- Une sortie douce le lundi.

Certaines séances, principalement en fin d'année, ont dû être annulées en raison des conditions météorologiques : la sécurité des adhérents demeure une priorité absolue.

Les tarifs pratiqués en 2024 :

- Adhésion annuelle (janvier à décembre) : 50 €
- Adhésion fin de saison (septembre à décembre) : 25 €
- Initiation : 10 €

Le compte financier, présenté de manière très détaillée, montre un budget équilibré entre les dépenses et les recettes, à hauteur de 2 600 €.

Les principaux postes de dépenses concernent les équipements, la sécurité et la communication ; éléments essentiels à la bonne conduite des activités.

Les recettes proviennent principalement des adhésions, des initiations, des subventions (dont la Commune : 500 €), ainsi que des dons et du sponsoring.

Ensuite les projets et les activités pour la saison 2025 ont été abordés, pour ne citer que les tarifs, la participation de l'association à la semaine de la randonnée (le 21 juin à Penly), le calendrier des sorties, la formation d'un nouvel animateur ou animatrice, les achats d'équipements spécifiques (combinaisons, chaussons, gants, cagoules, .....

**L'association vous propose :**

- **Sorties Longe-côte & Apéro ouvertes à tous : Samedi 12 juillet 20h00 - Samedi 9 Août 20 h00**
- **Sortie Longe-côte & Petit Déjeuner ouverte à tous : Dimanche 24 Août 7h00**

La plage d'ONIVAL-WOIGNARUE constitue leur terrain de prédilection ! :



Au cours de la réunion, le bureau, les adhérents ont traduit l'engagement des membres du bureau, la volonté de poursuivre le développement des activités, d'accueillir toujours plus de passionnés et de maintenir la très bonne ambiance qui y règne.

**Aussi pour découvrir l'activité du longe côte sur notre plage d'Onival-Woignarue et ses nombreux bienfaits sur la santé :**

**Valérie Delenclos**  
☎ 06 58 77 75 28  
**Sonia Painsec**  
☎ 06 15 28 48 70  
✉ [onival.longecote@gmail.com](mailto:onival.longecote@gmail.com)

## Succès pour le 23<sup>ème</sup> Marché Artisanal et Gastronomique de l'association du jumelage Woignarue – Wehrden

À la grande satisfaction des membres de l'association, cette 23<sup>ème</sup> édition, positionnée les 26 et 27 avril, a connu une belle fréquentation.

19 exposants étaient présents dont 6 nouveaux comme le stand Hanitra Malagasy de Dieppe proposant des spécialités de Madagascar.

Dans la salle Charles Lecat, divers artisans créateurs proposaient : gravures sur verre, le bois sous toutes ses formes, des bijoux, création d'objets personnalisés, compositions florales, confiseries, ....



Les producteurs régionaux étaient répartis dans la salle des associations où escargots, saucissons secs, tartes au maroilles, ficelles picardes, vins d'Alsace et du Sud-Ouest étaient en vente.



Parallèlement, le service de restauration proposé par l'association a bien fonctionné.

## Concert de l'harmonie municipale lors de la fête d'Hautebut

Ce jeudi 10 Mai – 17 h 30 – les musiciens de l'harmonie d'Ault-Woignarue avaient posé leurs pupitres à partition sur le parking de la poissonnerie du marais pour y développer un concert d'environ une heure, partagé avec enthousiasme avec un public varié : habitants, clients de la poissonnerie, passants, ...



Tout comme l'an dernier, le chapeau de soleil était de rigueur !

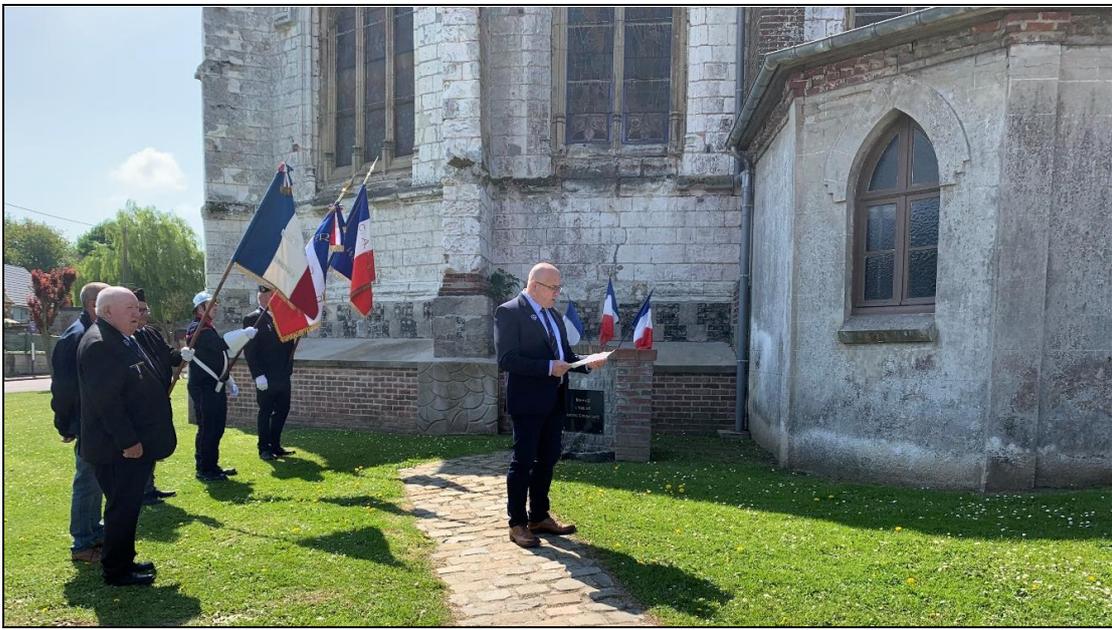
Les membres de l'harmonie tiennent à remercier Monsieur Jordan COTTRELLE, le gérant de la poissonnerie, pour l'accueil et l'attention portée.

### Ce 8 mai 2025 : une journée dédiée au devoir de mémoire

Ce jeudi 8 mai, la commune de Woignarue a commémoré le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire de 1945.

À cette occasion Madame le Maire était accompagnée d'élus, du Président et des membres de l'UNC, des porte-drapeaux, du Chef de corps des sapeurs-pompiers du centre local de première intervention, d'habitants, de Madame la Directrice de l'École Arc-en-ciel de Woignarue, d'enfants ; sans oublier l'harmonie de Woignarue-Ault qui a comme à l'accoutumée, animé la cérémonie de plusieurs intermèdes dont la Sonnerie aux Morts, le chant des Partisans, la Marseillaise.

Un premier dépôt de gerbes de fleurs a eu lieu au pied de la Stèle des Anciens Combattants.



Lecture du discours de l'UNC

M. Raynal DARGNIER – Président de l'association locale de l'UNC a délivré le message national de cette même association. En voici un large extrait : « 8 mai 1945. Il y a 80 ans. Depuis le 25 août 1944, Paris est redevenue la capitale de la France. La presque totalité de notre pays et de l'Empire a été libérée. Restent les poches de Lorient et de Saint-Nazaire. L'Indochine est encore sous occupation japonaise. Les alliés dont les troupes françaises occupent l'Allemagne nazie. A Berlin, le maréchal Wilhelm Keitel signe l'acte définitif de capitulation devant les représentants des vainqueurs : le maréchal soviétique Gueorgui Joukov, le maréchal de l'air britannique Arthur Tedder, le général américain Carl Spaatz et le général Jean de Lattre de Tassigny, futur maréchal de France.

À Paris, le même jour, le général de Gaulle déclare : « La guerre est gagnée ! Voici la victoire !! C'est la victoire des nations unies, et c'est la victoire de la France ». Prisonniers de guerre, déportés, déplacés, STO, exilés, réfugiés commencent à rejoindre leur foyer. L'horreur des camps de concentration et d'extermination nazis, ainsi que de la Shoah, apparaît au grand jour. N'oublions pas les souffrances des familles dont les enfants et les parents ont disparu dans la tourmente de la guerre. Celles des populations civiles déplacées, déportées. Celles des victimes collatérales des combats, des bombardements. Celles des victimes de représailles et de multiples sévices, du fait de leurs origines ou de leur couleur de peau.

Mobilisons-nous, comme nous l'avons fait tout au long des mois passés, pour transmettre aux jeunes générations la mémoire de cette période douloureuse, ainsi que celle de tous ceux qui ont souffert, combattu, résisté et donné leur vie pour notre pays ».

Puis le cortège s'est dirigé vers le cimetière. Après le dépôt de gerbes au pied du monument aux Morts, Madame le Maire a procédé à la lecture du message officiel du ministre des Armées et de la ministre déléguée à la mémoire et aux Anciens combattants. L'importance de cette manifestation pour défendre la paix dans une nouvelle période troublée y a été rappelée : « Alors que le cycle des commémorations du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération se termine, dans un monde où les menaces se multiplient, où des menaces anciennes planent à nouveau sur le pays. Alors que les rapports de force internationaux se reconfigurent, souvenons-nous des sacrifices qu'une génération entière de Françaises et de Français a acceptés pour libérer le pays, pour le reconstruire et pour nous donner les moyens de notre souveraineté ».



Une partie de l'assistance

### Huit médaillés mis à l'honneur

Au cours de la commémoration, huit anciens combattants d'Algérie, membres de l'association locale UNC, ont été mis à l'honneur.

La médaille DJEBEL échelon BRONZE a été décernée respectivement à Messieurs Michel MORCHAIN, Claude DEVILLERS, Jean-Claude DUMINIL.

Messieurs Jacques DEVILLERS, Alain DUFLLOT, Bernard LEGRAND, Michel TAVERNIER et Ernest VILEFROY ont été décorés de la médaille DJEBEL échelon VERMEIL.



Parmi les récipiendaires : de gauche à droite : Claude DEVILLERS, Jean-Claude DUMINIL, Michel MORCHAIN, Bernard LEGRAND, Michel Tavernier et Jacques DEVILLERS.

À l'issue de la remise de médailles, un vin d'honneur a réuni les participants à la salle des fêtes. Puis un moment de convivialité a réuni une trentaine de personnes à la taverne Chés Troés Piots Coéchons où un copieux buffet les attendait.

# À la découverte des registres communaux ..... !

Comme annoncé précédemment, l'objectif affiché est de retranscrire au gré de la parution du bulletin municipal, des éléments consignés dans les registres communaux des années 1900. Aussi, je vous invite à re-découvrir ici l'histoire du monument commémoratif présent dans le cimetière actuel.

## **Monument Commémoratif dans le cimetière**

### Session du 4 juin 1908

Le conseil municipal avait pour composition : Maire : BOULLENGER Aimé, Adjoint : DELOISON Joseph ; Conseillers : MARTIN Joseph, DELAHOTTE Ricard, DEFACQUE François, DEVILLANCOURT Alphonse, BECQUET Edmond, DEVILLERS François, DERAMBURE Michel, MABILLE François, BECQUET Adolphe, TIRE Joseph.

Monsieur le maire expose que lors de la création du cimetière actuel (1), il avait toujours été convenu qu'on élèverait un monument commémoratif, sans attributs religieux ; qu'une place a été réservée à cet effet et que le crédit, reliquat d'imposition pour cimetière ne pouvait avoir un emploi plus justifié.

Il propose donc l'érection d'un monument et dépose sur la table quelques plans et devis dressés par M. Mallet, marbrier à Escarbotin.

Il demande au Conseil son avis à ce sujet.

Le Conseil

Après en avoir délibéré

Est unanime à approuver la proposition de M. le Maire,

Fait choix du monument N° 1 dont le devis s'élève (entièrement terminé) à 2037 frs.

Sollicite de M. le Préfet l'autorisation de traiter de gré à gré avec M. Mallet et d'employer pour payer cette dépense, l'article 32 du budget supplémentaire, reliquat d'imposition pour cimetière, 1436 f 99 et de prélever le complément soit 600 f sur l'article 84, dépenses imprévues au budget supplémentaire.

## **Monument**

Le Conseil municipal réuni en session extraordinaire le 19 octobre 1909 décide de procéder à la réception du Monument au cimetière le jour de la session de Novembre.

## **Réception et Paiement du Monument au cimetière**

### Séance du 20 novembre 1909 :

Le Conseil municipal

Après avoir été constaté l'achèvement du monument élevé dans le cimetière à la « Mémoire des Enfants de la commune morts pour la Patrie » approuvé par décret de Monsieur le Président de la République en date du 27 Aout 1908, sa parfaite exécution en tous points conforme aux plans et devis fournis.

Donne à M. le Maire tous pouvoirs pour procéder à sa réception définitive.

Sollicite de M. le Préfet l'autorisation d'en solder le montant soit 2037 francs avec les crédits suivants :

Budget supplémentaire, Art 31, reliquat d'imposition : 1441 f 74

« « , Art 72, monument du cimetière. Complément : 595 f 26

## Monument au cimetière – Réfection des lettres

Session du 25 juin 1936 : le conseil municipal avait pour composition :

Maire : DEFACQUE François

- Adjoint : GODQUIN Eloi

Conseillers : DEFACQUE Joseph, CORDESSE Elie, BECQUET Charles, TIRE Louis, BECQUET Albert, BECQUET Roch, DEPOILLY Léon, GRANDSIRE Théodore, DEVILLERS Ricard, POIDEVIN Aimable.

Le Conseil décide de confier à M. DEPOILLY V les travaux de nettoyage, peinture au ripolin noir les **763 lettres** (1), peinture de la grille pour le prix de 300 frs à condition que tout soit fini au 14 juillet.

(1) : sont normalement venues s'ajouter les 57 lettres et chiffres des trois victimes reconnues mortes pour la France durant le conflit 1939-1945.

### Transition trouvée avec la commémoration de ce 8 mai 2025

Comme lors de chaque cérémonie commémorative, l'appel des morts a résonné dans le cimetière. Les 40 noms bénéficiant de la mention « morts pour la patrie », inscrits sur le monument aux Morts, ont ainsi été égrenés avec recueillement.

**7 noms font mémoire** à la guerre franco-allemande ou franco-prussienne de 1870-1871 : BECQUET Ernest, COFFIGNIER Joseph, FRETE Pierre, PETIT Désiré, QUENNEHEN Paul, SIMON Firmin et TRUTIN Nicolas

Concernant la Guerre 1914-1919, **30 noms sont consignés** sur le monument. La moyenne d'âge est ici de 26.5 ans :

AMOURETTE Jules	21 ans
ANQUIER Joseph	20 ans
BECQUET Clément *	27 ans
BECQUET Henri	31 ans
BECQUET Romain	33 ans
CARRU Honoré	31 ans
CHALEIL Jacques	28 ans
COFFIGNIER Amédée *	37 ans
DEFACQUE Charles	23 ans
DENIBAS Léopold	27 ans
DENIBAS Maxime	24 ans
DESODT Léon	26 ans
DEVILLIER Raymond *	26 ans
DEVILLANCOURT Gaspard	22 ans
DUPUTEL Gaston	22 ans
FOURDRIN Ernest	26 ans
GAPENNE Bernard	23 ans
GRILLY Aimable *	24 ans
HAMIOT Honoré	22 ans
HAMIOT Irénée	26 ans
LAVAQUERIE Alfred	29 ans
LECLERCQ Louis	20 ans
LOTTIN Léon *	20 ans
MABILLE Fernand	27 ans
MABILLE Raoul	23 ans
MAISON Charles	35 ans
MARTIN Etienne	30 ans
TESTU Emile	39 ans
TESTU Lucien	31 ans
VIRONCHAUX Alexis	43 ans



\* une plaque offerte par les membres de la fanfare (de l'époque) rappelle ces 5 noms.

En lien avec la guerre 1939-1945, **nous trouvons 3 noms** :

✓ **DEVILLANCOURT Pierre** 38 ans

Né le 14/10/1907 à Woignarue, décédé le 27/03/1945 à RIEDEBACH en Allemagne sur la route D'IDSTEIN à USINGEN – cause d'un bombardement

✓ **DOISE Pierre** 21 ans

Né le 22/11/1922 à Woignarue, décédé le 05/07/43 à BOCHUM en Allemagne.

✓ **MONBORGNE Abel** 36 ans

Né le 31/03/1906, décédé le 9/7/1941 à Woignarue

Par ailleurs, une plaque honore **la mémoire de victimes civiles de 1940**, nous trouvons :

. **CAROUGE-POCHOLLE Marie** : elle est décédée le 10/06/1940, à l'âge de 64 ans, à Muchedent, sur la route de l'exode avec son mari ; victime d'un accident domestique (morte de brûlures) ;

Deux habitants décédés à Londinières lors des bombardements allemands survenus le 7 juin 1940 :

. **LECLERCQ Eugène** : transcription du 22/09/1940 dans le registre communal sous les termes suivants : « le 14 juin 1940, à 16 heures, a été découvert, place de l'église, le cadavre d'Eugène Leclercq, né à Woignarue le 02/08/1881 (décédé à l'âge de 59 ans, charron, domicilié à Woignarue). Le décès paraît remonter au 7 juin à 20 heures, à la suite du bombardement ».

. **VIRONCHAUX-ALLEN Emérantienne** : décédée le 7 juin 1940 à Londinières (Seine-Maritime) l'âge de 64 ans lors du bombardement.

Une autre habitante : **LEJEUNE-COUILLET Sophie**.

Nous pouvons indiquer que deux autres personnes nées à Woignarue sont décédées en déportation : l'arrêté du 3 novembre 1997 portant apposition de la mention « MORTS EN DEPORTATION » sur les actes et jugements déclaratifs de décès de :

. **POIDEVIN Joseph, né le 13/01/1889** à Woignarue et décédé en déportation le 30/04/1945 à NITTENAU ; employé SNCF, arrêté à LONGEAU (52) le 15/3/40 pour syndicalisme, transféré à Toulouse à destination de BUCHENWALD – convoi du 30 juillet 1944.

. **DEMONCHY Joseph : né le 21/03/1926** à Woignarue et décédé le 28/2/1945 en Allemagne à ORANIENBURG-BRANDENBURG qui était l'un des camps de concentration.

**Bertrand ALIX – 4ème Adjoint**

*« une petite pierre à l'édifice de la mémoire collective de WOIGNARUE »*

**Autre expression de la vie associative :**



## Le week-end de l'Ascension marqué par la cérémonie du 60ème anniversaire du jumelage Woignarue - Wehrden

Les différents discours, dans les deux langues, ont rappelé la genèse de ces jumelages ; à savoir le Traité d'amitié franco-allemand, dit traité de l'Elysée du 22 janvier 1963, co-signé par les deux hommes d'Etat Charles de Gaulle et Konrad Adenauer. En d'autres termes, ce traité de coopération marque la réconciliation entre la France et la République Fédérale d'Allemagne et consolide le rôle moteur du couple franco-allemand dans la construction européenne.

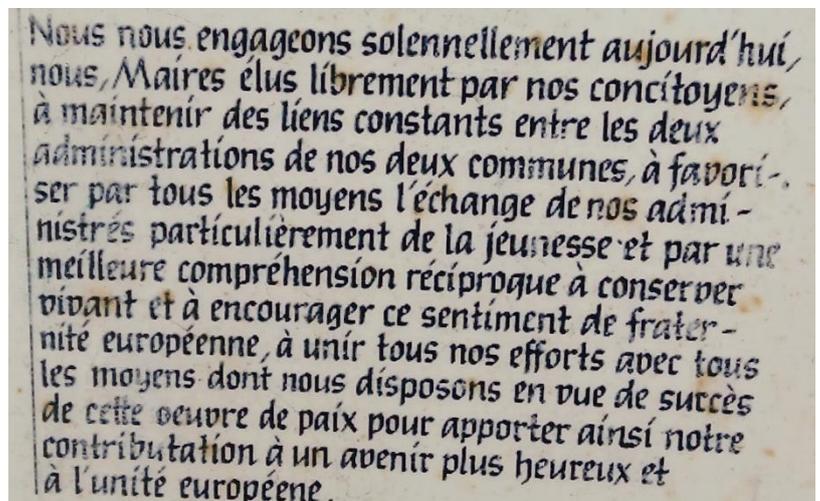
Aujourd'hui, plus de 2 200 jumelages existent entre la France et l'Allemagne ; via des communes, des villes, des régions.

Le jumelage de notre commune avec Wehrden (bourg allemand de 770 habitants) remonte à 1965. Daniel TOULET, le Président de l'association – depuis 1993 - a rappelé « qu'en 1963, une délégation allemande prospecte auprès des communes de Mers-Les-Bains, Saint-Quentin-Lamotte, Ault et Woignarue pour se jumeler ; l'officialisation a lieu en 1964 pour Mers-Les-Bains puis ce fut Woignarue en 1965.

Daniel TOULET a souligné « que le conseil municipal de l'époque, présidé par M. J. LAMBERT, avait voté à l'unanimité la décision d'un jumelage avec l'Allemagne.



Le 15 mai 1966, à Wehrden, M. J. LAMBERT et son homologue allemand : M. RUST, ont ainsi posé un jalon pour l'amitié naissante entre l'Allemagne et la France et repoussèrent ainsi les ombres des guerres passées. Le serment du 15/05/1966 est reporté ci-contre.



Daniel Toulet a ajouté : « à cette époque il a fallu beaucoup de courage et de persévérance pour faire adhérer la population à ce projet ».

L'association du jumelage a été créée le 22 février 1978, avec pour président d'honneur : M. Guy LEJEUNE et Président M. Jacques LAMBERT. En 1981, M. Gaston BECQUET en a pris la présidence jusqu'au 23 septembre 1993. Depuis M. Daniel TOULET lui succède.

Dans les années 1990, les excursions collectives ont caractérisé les échanges ; auparavant il s'agissait davantage de déplacements à caractère privé.

Au fil des années et des échanges réciproques, une véritable amitié chaleureuse s'est tissée entre les deux communes. À leur façon, les jumelages incarnent une « politique extérieure communale et s'ancrent dans une mission plus large : celle de poursuivre la grande aventure européenne ».

Une préoccupation inchangée est de donner une base encore plus large au jumelage, d'impliquer encore plus de citoyennes et citoyens des deux localités ..... **L'appel est lancé !**

=====

Les membres de l'association avaient concocté un programme sur-mesure : entre autres temps conviviaux avec les familles d'accueil, pique-nique collectif, balades diverses, visite de la conserverie St Christophe (Argoules), ..... et bien-sûr la cérémonie scellant les 60 ans du jumelage (donc des noces de diamant).

Voici quelques photos illustrant plus particulièrement la cérémonie du samedi 31 mai et l'amitié fidèle entre les deux communes :



Ce jeudi 29 mai - 17h30 : retrouvailles tant attendues entre les deux délégations (la délégation allemande comptait 16 membres) et réception à la salle des associations pour partager le verre de l'amitié ..... avant l'accueil dans les familles.



Départ en cortège depuis la salle des fêtes à destination de la place du jumelage : au premier plan les sapeurs-pompiers locaux, suivis du Brass Band de Mers-Les-Bains qui assurait l'animation musicale.



Après les discours officiels, les dépôts de gerbes, une plaque témoignant des 60 ans d'amitié entre les communes de Woignarue et Wehrden a été dévoilée par Emmanuel NOIRET – Conseiller Départemental du canton de Friville Escarbotin.

Le Brass Band de Mers-Les-Bains a interprété chronologiquement l'hymne européen, puis allemand et enfin la Marseillaise.



À la salle des fêtes, les participants pouvaient notamment découvrir une sélection de photos issues des divers échanges organisés depuis pratiquement 60 ans (à l'exception des années 2020-2021 et 2022 marquées par la Covid).

**Nota : l'association est à la recherche de photos retraçant les années 2001 et 2004.**

De retour à la salle des fêtes, avant de procéder aux échanges de cadeaux, plusieurs discours officiels ont pris place par l'intermédiaire de Dominique MALLET – Maire de Woignarue ; Ingelore Moreau – Représentante de Maire de Wehrden ; Hermann Müller – Représentant du jumelage Wehrden, des membres des deux associations.

Puis l'acte officiel des noces de diamant du pacte de jumelage a été paraphé par les représentants des deux localités et des deux associations.

Depuis 1965, le jumelage a permis à de nombreux citoyens des deux localités de développer des liens d'amitié et de réaliser des échanges multiples.

Les signataires ont manifesté la volonté de poursuivre les relations, les projets et de promouvoir des échanges dans les domaines culturels, économiques et sociaux.

Un vin d'honneur a clôturé cette cérémonie.

Le dimanche 1<sup>er</sup> juin, vers 9h00, le bus a repris le chemin de la Sarre. La prochaine rencontre est fixée au 14 mai 2026. Elle se déroulera donc à Wehrden .... année paire oblige.



## **Marie-Paule DUBOIS mise à l'honneur pour 47 ans au service de la commune et tout particulièrement des enfants**

Grand moment d'émotion vécu ce vendredi 6 juin par Marie-Paule DUBOIS, ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) puisqu'un pot de départ surprise avait été organisé à la salle des fêtes, réunissant des membres du conseil municipal actuel et d'anciens élus, des personnalités publiques, des habitants, l'équipe enseignante actuelle mais aussi d'anciens personnels de l'école Arc-en-Ciel, des agents communaux en poste ou qui l'ont été, de parents d'élèves, des membres de sa famille, des amis,.....



Grand effet de surprise pour Marie-Paule !

A n'en pas douter, c'est une page d'histoire qui va se tourner dans quelques jours à l'école Arc en ciel. Après 47 ans de travail au service des autres, Marie-Paule, ATSEM, va tirer sa révérence, laissant derrière elle des générations d'élèves qu'elle aura accompagnés.

Marie-Paule s'affaire au quotidien à l'éducation et à l'accompagnement de nos « chères têtes blondes ». Marie-Paule œuvre dans de multiples missions dont la cantine, le transport scolaire, elle fait profiter de sa créativité, de son expérience toujours à la recherche de la meilleure mise en valeur qui soit des travaux des élèves dans de multiples temps forts d'une année scolaire dont la fête des écoles.

### Quelques dates significatives de son parcours

Marie-Paule a débuté en 1978 avec la saison au camping. Puis elle sera recrutée au 1er janvier 1979 en tant que femme de ménage pour les bâtiments communaux et le camping.

Au 1er janvier 1982, sous contrat, elle remplace Mme SUZANNE en tant qu'ATSEM, et sera titularisée dans ce statut au 1er janvier 1986. Marie-Paule est actuellement ATSEM Principal de 1ère classe au 10<sup>ème</sup> échelon.

Étant également titulaire du Bafa (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), Marie-Paule a exercé la fonction de directrice du centre aéré communal durant plusieurs années.

Au cours de cet événement, Marie-Paule s'est vu décerner respectivement la médaille de la commune par Madame le Maire, la médaille de l'assemblée nationale par Matthias RENAULT en sa qualité de député de notre circonscription. Emmanuel NOIRET - Conseiller départemental du canton de Friville-Escarbotin – lui a remis un bouquet.

Les différents discours ont mis en avant une vie au service des enfants, un sens aigu du service public, une aide précieuse au quotidien fondée sur l'écoute, la bienveillance, une profonde gentillesse, une grande disponibilité ; en bref une source d'inspiration dans la sphère professionnelle.



De gauche à droite : Emmanuel NOIRET, Dominique MALLET, Marie-Paule DUBOIS, Xiaoqian SOURISSE (sa remplaçante à la rentrée), Matthias RENAULT, Sandra SUARD (enseignante) et Stéphanie MASSON - Directrice de l'école Arc-en-Ciel.

Puis il a été procédé à la remise des cadeaux. Un vin d'honneur a clôturé la manifestation.

A cette occasion, les participants ont tenu à lui exprimer leur reconnaissance et à lui souhaiter une excellente retraite.



Marie-Paule avec Marina, sa fille, également agente territoriale (adjoint technique principal de 2ème classe) au service de l'école communale – en arrière-plan des photos de classes retraçant les années scolaires 1986-1987 à celle en cours (2024-2025).



1986 - 1987



2000 - 2001



2024 - 2025

## Les chineurs au rendez-vous lors de la brocante du lundi de Pentecôte organisée par le Comité des Fêtes

Le comité des fêtes, présidé par Patrice CRUSEL, a organisé sa traditionnelle brocante de la pentecôte, ce lundi 9 juin. Celle-ci a réuni pas moins de 54 exposants (275 mètres linéaires réservés), permettant aux chineurs, venus nombreux, de profiter de bonnes affaires..... avec en prime, un soleil soutenu au long de la journée.



Les membres du comité des fêtes étaient parallèlement à pied d'œuvre pour tenir la buvette et le service de restauration qui a totalisé bon nombre de repas servis.



## TOURNOI ORGANISÉ PAR LE CLUB DE PETANQUE DE WOIGNARUE, AU PROFIT DE L'AMICALE DES PROPRIETAIRES CHASSEURS

A la satisfaction des organisateurs, pas moins de 46 joueurs licenciés et non licenciés ont concouru dans le cadre de ce tournoi organisé ce samedi 14 juin après-midi.

L'espace dédié au terrain de football a ainsi réuni 23 équipes masculines, féminines et mixtes, encouragées par plusieurs accompagnants et spectateurs.



Les parties se sont enchaînées sous un excellent esprit sportif. Chaque compétiteur, au service de son binôme, a su allier tactique et technique dans l'espoir de remporter le tournoi.

Félicitations au binôme Woignarusien Maryline SIMON et Mickaël SAVOYE qui est ressorti vainqueur.

### Infos diverses

Une délégation de chasseurs a été reçue en Mairie ce samedi 17 mai, pour solliciter le soutien de Madame le Maire, dans le cadre du « Manifeste pour la Chasse » lancé par la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC). Ce manifeste, remis aux maires des 36 000 communes françaises, énumère les onze demandes spécifiques des chasseurs sur le territoire national.



**Madame Sophie OUTURQUIN, infirmière diplômée en santé publique, vous propose un atelier de remise en mouvement \*, à la salle des fêtes de Woignarue, de 9 h à 11 h.**

**La prochaine animation est fixée à ce vendredi 20 juin.**

**\* Ceci dans un but de prévention pour lutter contre la sédentarité et les complications qui en découlent.**



**Pour toute inscription, veuillez contacter le :  
07 88 08 97 27**

### Un retour en images sur la séance du 16 mai



# L'épicerie solidaire, une aide concrète proche de chez vous

## + Qu'est ce qu'une épicerie solidaire ?

L'épicerie solidaire est un dispositif d'aide alimentaire permettant aux personnes en difficulté financière de faire leurs courses à faible coût, de réaliser des économies et de participer activement aux activités proposées.

## + Qui peut en bénéficier ?

Pour être éligible, il faut:

- Être domicilié dans l'une des 28 communes de la communauté de communes des Villes Soeurs.
- Rencontrer des difficultés financières pour faire ses courses (sous critères de ressources).



## + Accueil

Convivialité, échanges et conseils avec les salariés et bénévoles de l'épicerie.

## + Epicerie

- Libre choix des produits
- Prix réduit (15% de la valeur moyenne du produit)
- Variété et qualité des produits

## + Ateliers

- Participation mensuelle obligatoire aux ateliers proposés : ateliers cuisine, bien-être, budget et bien d'autres ! (Au choix dans le programme)

## + Où faire ma demande?



Centre Médico-Social à Eu  
02 35 86 50 33



Maison Départementale des Solidarités et de l'Insertion à Friville-Escarbotin  
03 60 03 42 00



Caisse d'Allocations Familiales  
Solliciter son référent social



Mutualité Sociale Agricole  
Solliciter son référent social

### Centre Communal d'Action Sociale



CCAS Le Tréport  
02 35 50 55 22



CCAS EU  
02 35 50 18 24

## + Accès

L'adhésion symbolique à l'Ancrage est requise pour avoir accès à l'épicerie. Celle-ci permet de participer à au moins une activité par mois.

## Pour tous contacts :

<b>Espace social et culturel L'Ancrage 7 bis chemin des veillées – Le Tréport 02 27 28 06 50</b>	<b>Epicerie solidaire l'Ancrage 4 rue Alexandre Papin - Le Tréport 02 35 04 65 75</b>
<b>Parmi les moyens d'accessibilité : Transport à la demande (TAD) : Service gratuit</b>	
<b>Réservation : 02 32 18 40 70</b>	

## Des rendez-vous de Juin à noter sur vos agendas



# BALL TRAP

Organisé par le C.O. Woignarue et le comité des fêtes de Woignarue

**LE DIMANCHE 29 JUN 2025 - À PARTIR DE 10H00 -  
À WOIGNARUE (80460)**

- 1 fosse perdrix 10 plateaux
- 1 fosse 5 plateaux
- 1 fosse 10 plateaux
- 1 fosse concours (5x10)
- 1 concours apéro (début 11h30)

DE NOMBREUX LOTS À GAGNER !  
BUVETTE SUR PLACE !  
RESTAURATION SUR PLACE !

. Samedi 28 juin : concert apéro de l'harmonie Ault-Woignarue, à 18h30, devant la salle des fêtes ..... venez nombreux ...

### À l'Etat civil de MAI 2025

**Décès :**

BEAUDOUX Jean-Pierre survenu à Abbeville, le 19 mai, à l'âge de 81 ans

À la famille, aux proches du défunt, nous présentons nos sincères condoléances.

**Mariage :**

Félicitations à Madame Astrid ROBERT, épouse DERVAUX et Monsieur Nicolas DERVAUX dont le mariage a été célébré en mairie le 23 mai 2025.

**Le secrétariat de mairie est à votre disposition aux horaires habituels :**

Téléphone : 03 22 30 74 53

Mail secrétariat : [mairiewoignarue@orange.fr](mailto:mairiewoignarue@orange.fr)

	Matin	Après-midi
<b>Lundi</b>	Ouvert de 8h30 à 12h00	Ouvert de 14h00 à 17h00
<b>Mardi</b>	Ouvert de 8h30 à 12h00	Fermé
<b>Mercredi</b>	Fermé	Fermé
<b>Jeudi</b>	Fermé	Ouvert de 14h00 à 17h00
<b>Vendredi</b>	Ouvert de 8h30 à 12h00	Ouvert de 14h00 à 17h00

**Pour suivre en parallèle l'activité communale :**

**Sur le site internet** : <https://www.woignarue.com>

**Sur la page Facebook** : <https://www.facebook.com/mairiewoignarue/>